



Sevrage

Rubrique : actualités - Date : mardi 6 novembre 2007

D'après LA CROIX, « La vente de médicaments d'aide à l'arrêt du tabac ne cesse de croître », nombre de fumeurs français se demandant sur Internet s'il ne serait pas temps de « se griller » la dernière » « parce que tout est interdit partout » et s'échangeant les « trucs qui marchent vraiment ». Indiquant que selon l'Office français de prévention du tabagisme (OFT), la vente des médicaments d'aide au sevrage a presque doublé entre cet été et septembre, et que les professionnels de santé s'attendent à un pic en janvier, le quotidien rapporte que selon une tabacologue « l'interdiction la plus dure a été celle de l'année dernière parce que les gens ne pouvaient plus fumer sur leur lieu de travail. Au restaurant ils pourront sortir quand ils veulent. L'impact et l'angoisse ne sont donc pas les mêmes cette fois ». Le journal qui note que « les « bonnes » habitudes seraient donc prises », relève que selon une enquête de l'OFT, 43% des fumeurs ont même interdiction de fumer à la maison. Evoquant un processus progressif « en marches d'escalier » selon les tabacologues, le quotidien mentionne les étapes successives : hausses de prix du tabac, interdiction de fumer dans les lieux publics, forfait de remboursement pour les produits de substitution, augmentation des consultations antitabac, mais aussi un « arsenal très complet » de médicaments, dont le Champix, avec lequel selon les médecins, « les fumeurs ont trois fois plus de chances de réussir leur arrêt », sachant que les fumeurs attendent surtout « le vaccin anti-nicotine » qui est en essais cliniques mais ne sera pas disponible avant plusieurs années. Le Pr Gilbert Lagrue les console « De toute façon au-delà de 10 cigarettes par jour il n'y a pas de méthode miracle car les causes de la dépendance sont multiples ».

Sous le titre « Les buralistes n'ont aucune légitimité à parler de santé publique » un entretien avec Yves Martinet, président de l'Alliance contre le tabac, qui évoquant l'interdiction de fumer au 1er janvier, précise qu'elle renforcera la lutte contre le tabagisme passif, cause de « 5000 à 6000 décès » par an. Selon lui, « une exposition d'une à sept heures par semaine à la fumée augmente de 25% le risque d'infarctus du myocarde » chez un non fumeur et « une exposition de plus de 21 heures par semaine augmente ce risque de 60% », sachant que même pour des expositions brèves, le tabagisme passif peut aggraver certaines pathologies, et que sur des périodes longues il crée un risque de cancer du poumon, une exposition chronique à la fumée augmentant ce risque de 25% par rapport à un non fumeur non exposé. Il souligne que dans les pays qui ont mis en place une telle interdiction le nombre d'hospitalisations pour infarctus a baissé de 10 à 15% environ. Quand on lui demande s'il craint un infléchissement de la position du gouvernement en raison de la campagne menée par les buralistes, Yves Martinet qui répond par la négative, précise que « Roselyne Bachelot a clairement affirmé sa détermination » et que les Français sont à 85 % « favorables à cette mesure ». Et il ajoute « Il ne faut pas se laisser impressionner par cette mobilisation des buralistes (...) aujourd'hui les plus grands syndicats du secteur des cafés, hôtels, restaurants, discothèques sont favorables à cette interdiction (...) le tabac est le seul produit de consommation courante qui tue un consommateur régulier sur deux. Les buralistes qui vendent ce produit n'ont donc (...) aucune légitimité à parler de santé publique ». Interrogé sur l'éventuelle baisse du chiffre d'affaire des professionnels du secteur, il estime que « l'argument économique n'est pas (...) recevable » car dans les pays où l'interdiction a été mise en place, après un « léger tassement de l'activité » les premiers jours, « ensuite tout est redevenu normal », et « au mieux » le chiffre d'affaire a progressé « comme à New York où les recettes des bars et restaurants ont augmenté de 8,7% ».

AVANTAGES informe qu'avant le 1er janvier et l'interdiction de fumer, le labo GlaxoSmithKline organise des rencontres « No tabac » dans 100 bars et restaurants de, 7 villes de France, avec un livret de conseil offert et 3 minutes de conseils personnalisés avec des tabacologues.